



MODIFICATION N° 1 datée du 22 septembre 2020 apportée au prospectus simplifié daté du 24 avril 2020.

FNB RBC

FNB d'obligations de sociétés canadiennes échelonnées 6-10 ans RBC

FNB stratégique leaders de dividendes mondiaux RBC

FNB stratégique leaders d'actions mondiales RBC

FNB quantitatif leaders infrastructures mondiales RBC

FNB quantitatif leaders immobilier mondial RBC

(individuellement, un « fonds » et, collectivement, les « fonds »)

La présente modification n° 1 (la « modification n° 1 ») datée du 22 septembre 2020 apportée au prospectus daté du 24 avril 2020 (le « prospectus ») fournit certains renseignements supplémentaires à l'égard des fonds, et le prospectus, en ce qui concerne les fonds, devrait être lu à la lumière de ces renseignements.

Les expressions importantes utilisées dans la présente modification n° 1, mais qui n'y sont pas définies, ont le sens qui leur est donné dans le prospectus.

Sommaire

Le 15 septembre 2020, RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (« RBC GMA »), gestionnaire des fonds, a annoncé que les fonds seraient dissous avec prise d'effet autour du 27 novembre 2020 (la « date de dissolution »). À la date de dissolution, toutes les mentions des fonds seront réputées supprimées du prospectus.

Avec prise d'effet autour du 23 novembre 2020, RBC GMA n'acceptera plus d'autres souscriptions visant les parts des fonds.

RBC GMA prévoit que les parts des fonds cesseront d'être négociées à la Bourse de Toronto (la « TSX ») et qu'elles seront radiées volontairement de la cote de la TSX à la fermeture des bureaux autour du 25 novembre 2020. Avant la date de dissolution et dans la mesure du possible, RBC GMA vendra les actifs des fonds et les convertira en espèces. Dès que possible après la date de dissolution, l'actif net des fonds, après le paiement ou l'acquittement de tous les éléments de passif et de toutes les obligations des fonds, sera distribué au pro rata parmi les porteurs de parts des fonds. Après les distributions décrites ci-dessus, les fonds seront dissous.

Quels sont vos droits?

La législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires du Canada confère au souscripteur ou à l'acquéreur un droit de résolution qui ne peut être exercé que dans les 48 heures suivant la réception d'une confirmation de souscription ou d'acquisition de titres du FNB. Dans plusieurs provinces et territoires, la législation permet également au souscripteur ou à l'acquéreur de demander la nullité ou, dans certains cas, la révision du prix ou des dommages-intérêts si le prospectus ou toute modification de celui-ci contient de l'information fautive ou trompeuse, ou si l'aperçu du FNB ne lui a pas été transmis. Ces droits doivent être exercés dans les délais prévus.

Pour plus d'information, on se reportera à la législation en valeurs mobilières de la province ou du territoire concerné ou on consultera éventuellement un avocat.

ATTESTATION DES FONDS, DU FIDUCIAIRE, DU GESTIONNAIRE ET DU PROMOTEUR

Le prospectus daté du 24 avril 2020, modifié par la présente modification n° 1 datée du 22 septembre 2020, avec les documents qui y sont intégrés par renvoi, révèle de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus daté du 24 avril 2020, modifié par la présente modification n° 1 datée du 22 septembre 2020, conformément à la législation en valeurs mobilières de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario, du Québec, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, de Terre-Neuve-et-Labrador, du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.

Le 22 septembre 2020

RBC GESTION MONDIALE D'ACTIFS INC. **en qualité de fiduciaire et de gestionnaire des fonds**

(SIGNÉ) « *Damon G. Williams* »

Damon G. Williams
Chef de la direction

(SIGNÉ) « *Heidi Johnston* »

Heidi Johnston
Chef des finances, Fonds de RBC GMA

Au nom du conseil d'administration de RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.

(SIGNÉ) « *Douglas Coulter* »

Douglas Coulter
Administrateur

(SIGNÉ) « *Daniel E. Chornous* »

Daniel E. Chornous
Administrateur

RBC GESTION MONDIALE D'ACTIFS INC. **en qualité de promoteur des fonds**

(SIGNÉ) « *Damon G. Williams* »

Damon G. Williams
Chef de la direction